

À NOS FIDÈLES ABONNÉS

Lorsque sur l'enveloppe plastique qui recouvre le journal vous êtes averti que votre abonnement se termine, vous devez m'envoyer votre chèque de réabonnement.

Pourquoi ?

Parce que la liste des abonnés du mois pour l'enregistrement de la feuille de routage doit être envoyée à l'avance. Les délais sont assez longs. Afin que votre abonnement puisse continuer sans interruption, il vous suffit de renouveler votre abonnement 2 mois à l'avance. Cela m'éviterait de vous relancer avec tous les frais que cela comporte !

Merci ! Bien à vous : Joëlle Barberot

SERVICE ABONNEMENT

Écrire à : Mme Barberot Joëlle

7 rue des Saphirs

45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

Pour les envois poste joindre un timbre pour la réponse.

Skype : Joëlle Barberot



OUI ! JE M'ABONNE POUR UN AN À ÉCHO-MAGAZINE !

- 1) Remplissez ce bon et découpez-le
- 2) Envoyez-le avec un chèque ou un mandat (à l'ordre de : Écho-Magazine)
- 3) Si vous désirez aider le journal, vous pouvez aussi faire un DON (À partir de 10 € reçu fiscal envoyé)

Règlement possible en X 2 (sans frais)

MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT

M.

Mme

Mlle

Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :

E-mail :@/.....

Ci-joint : chèque (à l'ordre d'Écho-Magazine - ne jamais agraffer, merci) mandat facture

Je m'abonne pour 5 numéros (6 mois)	37 €	€
Je m'abonne pour 10 numéros (1 an)	55 €	€
Pays de l'U.E. et autres pays : 70 € - Etats-Unis : 75 USD - DOM-TOM et Outre-Mer : 62 €		€
Je fais un don (facultatif) <input type="checkbox"/> 10 € <input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> 30 € <input type="checkbox"/> autre (libre)	€	€
Je cotise : minimum 5 €		€
Total à payer par chèque ou mandat		€

Paiement par virement bancaire : titulaire Echo Magazine

MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT

M.

Mme

Mlle

Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :

E-mail :@/.....

Identification internationale (IBAN) : IBAN FR76 3000 3012 2800 0372 8445 801

Identifiant international de la Banque (BIC) : SOGEFRPP

Associations, entreprises, si vous souhaitez un justificatif de paiement pour votre abonnement, nous vous remercions de demander une facture en même temps que l'envoi de votre règlement, afin de faciliter nos travaux administratifs. Factures réservées aux entreprises et associations. Pas de facture pour les particuliers (pour tout justificatif faire photocopie du bulletin d'abonnement avec votre règlement).

SERVICE ABONNEMENT ÉCHO-MAGAZINE

À renvoyer à : Mme Barberot Joëlle - 7 rue des Saphirs - 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Skype : Joëlle Barberot ou par mail : barberot.joelle@orange.fr